

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations  
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique  
de l'Université Grenoble Alpes  
Séance plénière du jeudi 18 octobre 2018**

**D06\_181018**

*L'an deux mil dix-huit, le dix-huit octobre à quinze heures, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.*

**Point à l'ordre du jour** : Approbation des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence professionnelle (suite)

**Membres présents** : Sylviane HENNEBICQ, Jean-Luc REBOUD, Michèle ROMBAUT, Romain TINIERE, Jean-Gabriel VALAY, Viviane CLAVIER, Pierre GILLOIS, Patricia LADRET, Virginie ZAMPA, Lysiane BAIS, Christine CHAUBET, Jacky CUVEX-COMBAZ, Pierre-André PICHON, Pascale ROBERT, Cédric LAURENT, Grégory VIAL, Salomé BURGET, Lucie FAYOLLE, Mohamed KALAAJI, Karin KAMALANAVIN, Martin OUDART, Victorine GIRARD.

**Membres représentés** : Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Geneviève NOUYRIGAT (procuration à Patricia LADRET), Gregor DAVID (procuration à Lucie FAYOLLE), Elise DECEUNINCK (procuration à Martin OUDART), Maelys FAURE (procuration à Mohamed KALAAJI), Hugo PRAT-CAPILLA (procuration à Karin KAMALANAVIN), Marie MAZENOT (procuration à Victorine GIRARD).

**Membres absents ou excusés** : tous les autres membres.

**Rapporteur** : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Les règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence professionnelle (suite) sont soumis au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	22
Membres représentés	8
Nombre de votants	30
Voix favorables	24
Voix défavorables	0
Abstentions	6
Voix non exprimées	0

**Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances de Licence professionnelle (suite).**

Fait à St Martin d'Hères, le 5 novembre 2018

Pour le Président et par délégation  
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

*Publié le : 29/11/2018*

*Transmis au Rectorat le : 29/11/2018*

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES  
DELIBERATIONS  
N°D06\_181018**

**REGLEMENTS ET MCC DE LICENCES PROFESSIONNELLES - CFVU DU 18 OCTOBRE 2018**

COMPOSANTE	DOMAINE	MENTION	PARCOURS L3
IUT VALENCE	DEG	COMMERCIALISATION DE PRODUITS ET SERVICES	Commercialisation, gestion et marketing du secteur vitivinicole
		LOGISTIQUE ET PILOTAGE DES FLUX	Management et approvisionnement de la chaîne logistique
		MANAGEMENT DES ACTIVITES COMMERCIALES	Actions de commercialisation des produits touristiques
		MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS	Création et Reprise PME-PMI (FI)
			MANAGEMENT DE LA PME PMI (CPRO)
			MANAGEMENT DE LA PME PMI (Horaires aménagés FC)
	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGE DE CLIENTELE	Management financier et marketing des services	
	METIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITE : REVISION COMPTABLE	Métiers de la gestion et de la comptabilité : révision comptable	
	STS	METIERS DE L'INFORMATIQUE : CONCEPTION, DEVELOPPEMENT ET TEST DE LOGICIELS	Codage d'applications et de systèmes informatiques répartis (CASIR) : CPro + APP
			Codage d'applications et de systèmes informatiques répartis (CASIR) : Hors CPro et APP
		METIERS DES RESEAUX INFORMATIQUES ET TELECOMMUNICATIONS	Administration et sécurité des réseaux (ASUR)
		PRODUCTIONS VEGETALES	Management de la production de semences et commercialisation
SHS	SHS	METIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPETENCES ET EMPLOI	Développement psychologique des ressources humaines et prévention des risques professionnels